

La corruption est un virus qui gangrène l'économie d'un pays. Ensemble, combattons-la.

Message METOCOB

Côte d'Ivoire



Mort du Premier ministre Amadou Gon Coulibaly P6

WATRAA

Les Vainqueurs

Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

09 Juillet 2020 N° 278 - Prix 250 F CFA

Signature de la concession de la NSCT avec la société OLAM



Ce que gagne le Togo P4

Mise en œuvre du plan de riposte agricole



Noël Bataka visite le CRAL et l'usine « Fleur des champs » P4

Pour un accès facile aux marchés, le commerce et l'écoulement des produits locaux



Les grands travaux annoncés

 P3

Augmentation de salaires et incompréhension d'un groupe de salariés

Togo Terminal fait une mise au point P7



Réaménagement du calendrier des examens Le CAP ouvre le bal à partir du 14 juillet

Trois semaines après la reprise des cours uniquement pour les élèves en classes d'examens, le gouvernement a rendu public le nouveau calendrier des examens. C'était le 3 juillet dernier. Les examens vont commencer par le Certificat d'aptitude professionnel (CAP) qui aura lieu du 14 au 24 juillet 2020. Après, suivra le Certificat d'étude du premier degré (CEPD) du 04 au 06 août 2020. Les candidats au Baccalauréat 2^e partie vont affronter les épreuves du 14 au 18 septembre 2020.

Il faut rappeler que dans le cadre de la riposte cohérente et efficace de la pandémie du nouveau coronavirus, le gouvernement avait pris une série de mesures susceptibles de lutter contre la maladie. Au rang de ces mesures, figure la fermeture depuis le 20 mars 2020, de tous les établissements scolaires, universitaires et centres de formation professionnelle, tant publics que privés. Tenant compte des rapports d'étape du Conseil scientifique, qui font ressortir une stabilisation de l'évolu-



tion de la pandémie, le gouvernement avait annoncé le vendredi 12 juin dernier, la reprise des activités pédagogiques à compter du 15 juin et ce, uniquement pour les élèves en classes d'examen.

Après évaluation de la situation d'une part, sur le plan pédagogique par les ministres en charge de l'éducation (enseignements primaire et secondaire ; l'enseignement technique et de la formation professionnelle ; l'enseignement supérieur et de la recherche) et d'autre part, sur le plan épidémiologique par le

ministre de la santé et de l'hygiène publique, il est décidé de l'organisation des examens. « Il convient de souligner que tous les examens nationaux seront organisés dans le respect strict des mesures barrières en vigueur. A cet effet, les épreuves sportives sont annulées pour l'ensemble des examens de cette année scolaire 2019-2020. », a rassuré le gouvernement. Il exhorte aussi tous les acteurs et partenaires sociaux du système éducatif à poursuivre, sans relâche, les efforts pour un heureux aboutissement des différents examens natio-

naux. La rentrée scolaire prochaine est fixée au 26 octobre 2020.

Calendrier des examens

- Le certificat d'aptitude professionnel (CAP) : du 14 au 24 juillet 2020 ;

- Le certificat d'étude du premier degré (CEPD) : du 04 au 06 août 2020 ;

- Le baccalauréat première partie (BAC 1) épreuves techniques pratiques anticipées : du 04 au 14 août 2020;

- Le baccalauréat première partie (BAC 1) épreuves écrites : du 18

au 21 août 2020 ;

- Le brevet d'étude du premier cycle (BEPC) : du 1er au 05 septembre 2020 ;

- Le baccalauréat deuxième partie (BAC 2) épreuves techniques pratiques anticipées : du 24 août au 11 septembre 2020 ;

- Le baccalauréat deuxième partie (BAC 2) épreuves écrites : du 14 au 18 septembre 2020 ;

- Le brevet de technicien supérieur (BTS) épreuves pratiques et orales : du 07 au 16 septembre 2020 ;

- Le brevet de technicien supérieur (BTS) épreuves écrites : du 28 septembre au 02 octobre 2020.

Pour ce qui concerne les brevets de techniciens BT:

- Le brevet de technicien stylisme et assistance à domicile : du 14 au 24 juillet 2020 ;

- Le brevet de technicien agricole : du 18 au 28 août 2020 ;

- Le brevet de technicien industriel et les brevets de techniciens commerciaux : du 22 septembre au 02 octobre 2020.

Waraa

WARAA
Les Vainqueurs

Siège : Derrière EPP Kélégougan

Tél : 90-02-52-45

E-mail : micheltchadja@yahoo.fr

c/s Casier N° 087. 13 BP152

LOME-TOGO

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Michel Yao TCHADJA
(alias Ezi Akoma)

Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Pamphile S. NUMENYA

RÉDACTION

EZI Akoma

W. Maléki

Ach ile

A. Fic

Jack Nukunu

Hubertine Akouvi

Séna Le Libre Penseur

INFOPHILISTE

Pamphile S. NUMENYA

IMPRIMERIE

La Colombe

Tirage : 3.000 Exemplaires

Récupéré N° 0471/29/05/13/HAAC

**Annonces et pubs :
appelez le 90-02-52-45**

**Retrouvez
votre Journal
WARAA
Les Vainqueurs
chaque jeudi
dans les kiosques**

Numéros Utiles

CHU Tokoin :	22-21-25-01
CHU Campus :	22-25-77-68
	22-25-47-39
	22-25-78-08
Commissariat Central :	22-21-28-71
Sûreté Nationale :	22-22-21-21
Pompiers :	118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie (Secours et assistance)	172 ou 22-22-21-39
Police secours	117

Violation des conditions de contrôle judiciaire Agbéyomé Kodjo de nouveau devant le doyen des juges d'instruction

Le candidat révélé par le Saint Esprit au sein de la Dynamique Kpodzro, Messan Gabriel Agbéyomé Kodjo est invité à comparaître devant le doyen des juges d'instruction de Lomé le vendredi 10 juillet 2020 à 9 heures. Cette convocation laisse voir une nouvelle incarcération de l'homme qui s'autoproclame vainqueur de la présidentielle de 2020.

Suite à sa première comparution devant le doyen des juges d'instructions AwiAdjoli le 24 avril 2020, certaines conditions du contrôle judiciaire avaient été imposées à Agbéyomé Kodjo et 3 de ses colla-

borateurs de la dynamique Kpodzro. L'une des conditions était l'interdiction de faire toute déclaration tendant à la remise en cause des résultats du dernier scrutin présidentiel du 22 février 2020. Ces derniers temps, le président du MPDD a violé cette condition. Il a accordé une interview à Afrikastratégies, le journal de son chargé de communication. Dans cette interview, il a fait des déclarations qui seraient à la base de sa nouvelle convocation. « Les remontées documentées issues des bureaux de vote ainsi que les indicateurs chiffrés qui les sous-tendent at-



testent de ce que nous sommes sortis largement vainqueurs du scrutin présidentiel du 22 février 2020, et ce, dès le premier tour. De nombreuses embûches furent érigées sur le chemin conduisant d'une part, à la proclamation

de la vérité des suffrages exprimés dans les urnes en notre faveur par la majorité des électrices et des électeurs ; et d'autre part, à l'avènement d'une transition politique effective et pacifique au Togo. Néanmoins, en dépit des entraves qui

nous furent anormalement opposées nous restons debout, et réclameons vérité des urnes. Notre gain électoral fut et demeure tant et si bien éclatant et à tous égards. Aucun esprit sérieux au rang de la classe politique nationale ne fait grief à nos intérêts légitimes à revendiquer notre indéniabile victoire électorale qui ne souffre de strictement nulle équivoque. », a indiqué Agbéyomé Kodjo. Avec cette déclaration, le candidat de la dynamique Kpodzro vient de se créer de nouveaux ennemis judiciaires.

Jack NUKUNU

Pour un accès facile aux marchés, le commerce et l'écoulement des produits locaux Les grands travaux annoncés

« La route du développement passe par le développement de la route » dit-on. Depuis son arrivée au pouvoir, le président Faure met un accent particulier sur les infrastructures de transports. En ce qui concerne le transport routier, la construction, la réhabilitation et la modernisation des infrastructures routières font partie intégrante des nouveaux objectifs quinquennaux de développement au Togo. Ces grands travaux annoncés en début d'année 2020, ajoutés à d'autres réalisations préexistantes et non moins importantes, vont contribuer à renforcer l'accès aux marchés, à favoriser le commerce et à fluidifier l'écoulement des produits locaux.

Le Togo compte poursuivre le développement du corridor par la construction de l'autoroute de l'unité (Lomé-Cinkassé) et la modernisation de la voie Avépozo-Aného incluant la protection des côtes maritimes togolai-



ses, soumises à l'érosion. Cette voie longue de 30 km constitue le maillon marquant de la partie togolaise du corridor Abidjan-Lagos, long de 1035 km. Les travaux sont évalués à 96,543 milliards de francs CFA. Ils vont constituer à la réhabilitation, la modernisation et l'élargissement de la route en 2x2 voies de plateforme qui passe de 10 à 24m soit une largeur de 2x7m ; une bande d'arrêt d'urgence de 2x2 m ; des trottoirs de 2x2m et d'un terre-plein de 2 m.

Des ouvrages de protection de la côte seront réalisés, des travaux d'amé-

nagements connexes comme les terrassements généraux, la construction de la chaussée et son élargissement, la construction des ouvrages d'arts et de drainage, l'aménagement de la signalisation, de l'éclairage public et la mise en oeuvre des mesures environnementales et sociales. A terme, le projet renforcera l'intégration régionale, la croissance des échanges intra régionaux. Il améliorera le niveau de services du corridor, fluidifiera le trafic, réduira le temps de parcours des personnes, des biens et le coût du transport, renforcera la

résilience climatique des infrastructures soumises à l'érosion côtière etc.

Il est prévu la construction d'une plateforme multi-services à Adakpamé et d'un port sec à Cinkassé pour décongestionner le port autonome de Lomé. Le pays va poursuivre la construction des voies transversales pour faciliter l'accès des acteurs économiques, notamment ruraux aux marchés comme Lomé-Vogan, Lomé-Kpalimé, Notsè-Agou, Aouda-Kara, Sarakawa-Kantè ; le contournement de Sokodé ; la construction et la réhabilitation des voiries urbaines (Tsévié, Kpalimé, Atakpamé, Sokodé, Bassar, Mango). En outre, le Togo simplifiera les mécanismes ainsi que les procédures d'entretien et de construction des pistes rurales, des voies de

désenclavement et de desserte des zones de production avec pour objectif, la construction de 4000 km de pistes rurales. D'un autre côté, tout sera mis en place pour poursuivre l'amélioration des capacités logistiques, que ce soit au port ou à l'aéroport en dotant ces sites d'équipements frigorifiques performants pour l'exportation des produits agricoles. Aussi, la réforme de la gouvernance portuaire est dans les petits papiers des pouvoirs publics. Cela permettra à l'économie portuaire d'être davantage au service des clients. Près de 1000 milliards de francs CFA seront déboursés pour le développement des infrastructures routières. De 2006 à ce jour, c'est la même somme qui a été dépensée pour le même objectif. Ce qui a amélioré l'état des infrastructures routières et l'économie nationale par la même occasion.

La Rédaction

Signature de la concession de la NSCT avec la société OLAM

Ce que gagne le Togo

Le gouvernement togolais a procédé à la signature de la concession de la Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT) avec la société OLAM. Désormais, l'État togolais aura 9% des parts, les producteurs 40% et OLAM 51%. A entendre le gouvernement, cette concession s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du PND et d'une meilleure gouvernance au sein de la NSCT.

Avec cette concession, OLAM apportera son expertise sur toute la chaîne de production du coton. Cette société va appuyer en numéraire les paysans en période de soudure, ce que l'État n'arrive plus à faire ; procéder à la numérisation de tout le système du coton ; investir directe-

ment pour améliorer la production car l'État n'a pas de dettes envers les producteurs donc pas de charges pour OLAM. La vision du Chef de l'Etat se résume en la production, l'exportation et la transformation sur place avec à terme la construction d'une usine de filature. Cette société va aussi sceller un partenariat avec les producteurs du soja et des anacardes. Il est important de souligner que le personnel actuel sera conservé. Il n'y aura pas de licenciement du personnel. Bien au contraire, il y aura au besoin de nouveaux recrutements. La culture du coton est particulière. Elle nécessite une attention particulière au climat, un



entretien particulier et une conservation particulière de la récolte. Cette culture nécessite une superficie importante (aujourd'hui elle varie entre 1 et 10 hectares), une importante main d'œuvre pour la récolte, de gros camions pour le transport, des pistes pratiques, des magasins de conservation, des usines (ceux de Dapaong, Blitta et Tsévié ont fermé faute de stocks

importants de coton et de coton de qualité pour faire face au marché international). Par an il faut acheter des intrants pour 7 à 10 milliards. Les cotonculteurs ont besoin d'être appuyés financièrement pour faire face aux urgences que nécessite la culture du coton. Face à ces multiples besoins, l'État a préféré faire recours à l'expertise étrangère. Dans

ce sens, des missions ont été effectuées par des délégations togolaises comprenant les cotonculteurs et l'administration dans la plupart des pays voisins du Togo et en Afrique pour avoir leurs expériences et voir le fonctionnement des sociétés (traders internationales de cotons comme OLAM et Louis Defreuse). C'est donc après une étude bien faite que l'État togolais a décidé de céder la NSCT à OLAM, une société de renommée internationale qui est installée dans plusieurs pays africains notamment en Côte d'Ivoire, au Tchad etc.

Jack NUKUNU

Mise en œuvre du plan de riposte agricole

Noël Bataka visite le CRAL et l'usine « Fleur des champs »

Noël Bataka, ministre de l'agriculture et de la production halieutique a effectué vendredi 3 juillet 2020, une visite au centre de recherche agronomique du littoral



du littoral (CRAL) basé à Davié et à l'usine « fleur des champs » dans l'Avé. Il s'agit pour le ministre au cours de cette visite de constater de visu la disponibilité des matériels génétiques améliorés pouvant répondre aux besoins des agriculteurs et s'entretenir avec les promoteurs sur l'état d'avancement de leurs activités.

Cette visite s'inscrit dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du plan de riposte agricole. L'Institut togolais de recherche agronomique (ITRA) qui a en charge le centre de recherche agronomique du littoral, a mené un travail fort

louable pour la production du matériel végétal amélioré constitué des variétés performantes qui se présentent sous forme de semences, graines ou semences plants. Le parc à bois qui fait partie des semences plants est constitué de boutures de variétés performantes de manioc et a fait, en partie, l'objet de cette visite à laquelle certains cadres du ministère de l'agriculture ont pris part.

Quant à la chaîne d'abattage de l'entreprise « fleurs des champs » qui produit la marque de poulets « Mi Doum », elle

est une installation avec un système d'abattage de volailles togolaises dans l'Avé. Elle contribue à la valorisation de l'axe 2 du PND et donne aux éleveurs aviculteurs la possibilité d'écouler leurs volailles qui seront transformés en produits finis que sont principalement les poulets fumés en entier ou en découpe.

Il faut noter que cette chaîne d'abattage et de cuisson de poulets 100% togolais a bénéficié de l'appui du MIFA et de l'accompagnement des services vétérinaires pour être dans les normes.

Céline S.

Trafic d'engrais chimiques

1000 sacs destinés au Togo saisis au Ghana

Un lot de 1 000 sacs d'engrais chimiques a été saisi samedi 4 juillet 2020, dans le district de Saboba, (région située dans la partie Nord du Ghana) par les forces de l'ordre et de sécurité du Ghana, a-t-on appris. Selon le commandant de la police du district de Saboba, Alex Yagane, les sacs d'engrais étaient transportés par un homme d'affaires pour les faire passer en contrebande au Togo. L'année dernière, Saboba était l'un des districts interdits de vente d'engrais en raison d'une augmentation des engrais de contrebande dans la région. Pour cette raison, le ministère ghanéen de l'agriculture a décidé cette année d'approuver sept concessionnaires pour fournir de l'engrais au district pour l'usage des agriculteurs locaux pendant la saison agricole. Pour M. Yagane, les engrais saisis ont été dé-

chargés dans le district de Saboba non loin des agents de contrôle agricole. « L'homme d'affaires n'est pas l'un des fournisseurs accrédités pour vendre de l'engrais à Saboba et les engrais ont été déchargés mardi à 1 heure du matin, mais le directeur d'Agric n'a pas été informé comme requis », a déclaré Alex Yagane. Celui-ci a par ailleurs indiqué que lorsque les agents de sécurité avaient des informations sur les engrais de contrebande, l'homme d'affaires a été interrogé mais qu'il n'a pas pu fournir le relevé sur poids de son chargement. « Nous rencontrons tous les revendeurs agréés de Saboba et nous les avertirons sérieusement que tout revendeur trouvé en contrebande ou facilitant la contrebande d'engrais sera sévèrement traité », a-t-il ajouté.

Céline S.



#CQFS

L'OTR est désormais disponible sur «**WhatsApp**»
pour vos questions, observations et commentaires liés
à la fiscalité et à la douane via le numéro

(+228) 90 99 41 01



Office Togolais des Recettes - OTR

Football

L'international togolais Serge Akakpo annonce sa retraite

L'international togolais et ex-capitaine des Éperviers, Serge Akakpo envisage de mettre fin à sa carrière de footballeur professionnel. C'est ce que le joueur a lui-même indiqué lundi 6 juillet sur une chaîne internationale. « Ce n'est pas encore officiel, mais c'est dans les tuyaux. Ça va être officialisé bientôt », a déclaré l'ancien défenseur de la sélection nationale. Âgé de 32 ans, Serge Akakpo avait rejoint l'équipe nationale togolaise en 2008 avec laquelle il a participé à deux phases finales de la Coupe d'Afrique des nations (CAN). "Formé au centre du Paris Saint-Germain (PSG) puis à l'école de football de Guy Roux, Serge Akakpo avant de regagner son pays natal a été champion d'Europe en 2004 avec les U-17 de France.

Source : Afrepress



Côte d'Ivoire

Mort du Premier ministre Amadou Gon Coulibaly

Le Premier ministre ivoirien est décédé ce mercredi après-midi à Abidjan. Il a fait un malaise lors d'une réunion du conseil des ministres. Il est mort après avoir été évacué à la polyclinique Pisam. Il avait été désigné pour être le candidat du parti au pouvoir RHDP à la présidentielle du 31 octobre prochain. Le Premier ministre ivoirien Amadou Gon Coulibaly, candidat à l'élection présidentielle d'octobre prochain avec le soutien du président Alassane Ouattara, est mort mercredi à l'âge de 61 ans, a N° 278 - Jeudi 09 Juillet 2020



annoncé le chef de l'Etat. Amadou Gon Coulibaly, qui avait subi une intervention cardiaque en 2012, s'est senti mal pendant le conseil des ministres. Il a été évacué vers un hôpital où il est décédé. Le chef du gouverne-

ment ivoirien s'était rendu en France début mai pour un « contrôle médical ». Il avait été adoubé en mars par Alassane Ouattara pour porter les couleurs de son parti au scrutin présidentiel fixé au 31 octobre.

Rfi

En mémoire de notre très cher et regretté

KOLANI Dapaname Raphael

Directeur Administratif
Directeur des Prestations à la CNSS à la retraite
Rappelé à Dieu le 23 mai 2020
au CHU Campus
à l'âge de 74 ans.



PROGRAMME DES OBSEQUES

A LOMÉ

Mercredi 15 Juillet 2020

18H30 : Messe-Veillée en la Paroisse Sainte RITA de Wuiti

Vendredi 17 Juillet 2020.

02H00 : Exposition du corps au domicile du défunt à la Résidence de la Caisse, 1^{er} Von à droite en rentrant par Avenue Akei et 4^{ème} Villa à droite.
08H00 : Départ de la dépouille pour Goundoga (Préfecture de Tandjoaré)

A GOUNDOGA

20H00 : Veillée de prières et de chant à la maison mortuaire suivie de la veillée traditionnelle.

Samedi 18 Juillet 2020.

06H-08H : Chapelle ardente

08H00 : Messe d'enterrement à la chapelle Saint Joseph suivi de l'inhumation au cimetière familial.

Dimanche 19 juillet 2020.

09H 00 : Messe d'action de grâce en la même chapelle.

Promotion des produits togolais

Le télé-achat bientôt possible

Au cours d'une rencontre d'information organisée ce mercredi 08 juillet à Lomé, la plateforme "Bouge avec le 228" annonce le projet télé-achat dans le cadre de la promotion des produits togolais. "L'idée qui sous tend cette initiative est d'aider les entrepreneurs à communiquer autour de leurs produits et aussi, amener les togolais à consommer local." "Ledit projet consiste en une émission interactive sur la télévision www.direct7.tv au cours de laquelle tout consommateur désireux de payer un produit togolais pourrait appeler et bénéficier d'une livraison à domicile pour la population du Grand Lomé et progressivement sur l'étendue du territoire national. Cette émission qui va durer 30 minutes, deux fois par



semaine débutera dans la 1^{ère} semaine du mois d'août prochain et verra la participation des entrepreneurs des produits locaux. "Consommons togolais pour faire prospérer l'économie togolaise", a laissé entendre Teli Kofi, Coordinateur national de la plateforme "Bouge avec le 228". "Bien avant une conférence de presse inaugurale prévue le 22 Juillet prochain, les responsables de ladite plateforme auront une rencontre d'échanges avec les entrepreneurs des produits locaux.

Céline S

Augmentation de salaires et
incompréhension d'un groupe de salariés

Togo Terminal fait une mise au point

C'est un fait insolite. Une augmentation de salaire à Togo Terminal a été à l'origine d'une protestation des salariés dimanche 5 juillet 2020. Ils protestent contre une

des rémunérations prend en compte les différentes catégories suivant les spécificités des postes. », a indiqué la direction générale de



augmentation des salaires qu'ils jugent non conséquente. Ils ont alors conduit un mouvement d'humeur sans aucun préavis et non conforme aux procédures légales, réglementaires et conventionnelles.

« La Direction Générale de Togo Terminal en accord avec les délégués syndicaux a décidé en fin d'année 2019, d'une augmentation des salaires. Cette revalorisation

Togo Terminal dans un communiqué de presse. Pour marquer sa bonne volonté, elle dit être ouverte aux négociations et engagée dans l'amélioration constante des conditions de travail et de vie de ses collaborateurs. Elle exhorte aussi les travailleurs au respect des textes réglementaires et conventionnels.

La Rédaction

TOGO TERMINAL
LOMÉ

Lomé, le 06 Juillet 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Tentative de blocage des activités portuaires par un petit groupe de salariés pour protester contre une augmentation des salaires

Dimanche 5 Juillet 2020 en fin de journée, un groupe de salariés de la société a essayé de bloquer les activités pour dit-il, protester **contre une augmentation des salaires** qu'il juge « non conséquente ». Un mouvement d'humeur sans aucun préavis et non conforme aux procédures légales, réglementaires et conventionnelles.

En effet, La Direction Générale de Togo Terminal en accord avec les délégués syndicaux a décidé en fin d'année 2019, d'une **augmentation des salaires**. Cette revalorisation des rémunérations prend en compte les différentes catégories suivant les spécificités des postes.

Ainsi, **en janvier 2020, les primes de logement ont été revues à la hausse** pour toutes les catégories.

Au mois de Mai 2020, le processus de rallongement de la grille a été entamé avec un avancement de 3 échelons pour toutes les catégories.

En plus, **la Direction Générale de Togo Terminal soucieuse du bien-être de son personnel, a également enclenché le processus de revalorisation complète des salaires** malgré la situation socioéconomique complexe liée à la crise sanitaire actuelle caractérisée par une baisse des activités dans tous les secteurs notamment portuaires. **A la fin du mois de Juin, le salaire perçu a été augmenté avec un rappel de 5 mois, à compter de janvier 2020.**

Pour rappel, en 2019, des réajustements des salaires avaient été faits pour une grande partie du personnel. En plus de nombreuses autres mesures incitatives, chaque année, la Direction Générale procède à une réactualisation des salaires pour s'assurer du mieux-être de son personnel.

La Direction générale ouverte aux négociations et engagée dans l'amélioration constante des conditions de travail et de vie de ses collaborateurs, a exhorté les travailleurs au respect des textes réglementaires et conventionnels. Elle regrette les éventuels

désagréments causés par ce mouvement d'humeur illégal et illégitime de ce groupuscule d'agents et présente ses excuses à tous les partenaires de la société. Elle se réjouit de la reprise des activités ce lundi matin 06 juillet 2020 et rassure ses clients de la fluidité des opérations.

La Direction Générale

Contact Presse : 92 72 37 61 /
communication.togo@bollor.com

SAVOIR NEWS

La Première Agence de Presse Privée au Togo

www.savoirnews.net

L'INFO en continu 24H/24

Tél (228) 90 04 19 64 / 91 45 34 50 / 99 35 29 23



LA FIBRE AU BOUT DES DOIGTS !

PROMO PROLONGÉE
JUSQU'AU 24 JUIN

AIRFIBER MOBILE

60 Go

à 15 000 FCFA

Tapez vite *919*10*3#

McCANN



Promo du 05 au 14 Juin Airfiber Mobile 60 Go à 15000F valable 30 jours. Solde au *919*8*2#